



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-71277>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-71277**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-130990

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Versailles

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780646200016

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Le contrat porte sur les prestations de casse de monuments funéraires et exhumations dans les cimetières de la Ville de Versailles

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux consistent en des travaux de reprises des concessions abandonnées ou échues des quatre cimetières de la Ville pour une durée de 4 ans

Critères d'attribution : Valeur technique au vu des éléments mentionnés au mémoire technique : 60%
Prix au vu du Dqe : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Cet avis a été déclaré Sans Suite. Renseignements complémentaires : Vous avez soumissionné à la consultation référencée ci-dessus et nous vous en remercions. Toutefois, nous vous informons que la procédure Oa03-3.5 est déclarée sans suite. Aux termes des articles R.2185-1 et R.2185-2 du code de la commande publique : "L'acheteur peut à tout moment , déclarer une procédure sans suite." ; " Lorsqu'il déclare une procédure sans suite, l'acheteur communique dans les plus brefs délais les motifs de sa décision de ne pas attribuer le marché ou de recommencé la procédure aux opérateurs économiques y ayant participé". Le motif de cette décision est tiré de la disparition pure et simple du

besoin initial. En effet , il n'est plus opportun pour l'acheteur de designer un nouveau titulaire en 2025 pour l'exécution des prestations de la consultation. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait qu'une nouvelle consultation portant sur ces prestations pourrait être relancée au cours du second semestre 2026. Nous vous remercions vivement pour l'intérêt porté à notre consultation et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères remerciements. Cordialement. Le Service des marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2025